



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 10 JUIN 2020 À 18 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Alice Dignard, Conseillère - District no 2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de signature - Demande d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale - 2020

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Servitudes pour sentiers sur la montagne du développement Maelstrom
- 5.2 Autorisation de dépenses - Installation d'une pompe pour le jardin communautaire du parc du Brûlé

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 03.

174-2020

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

Aucun

3. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun

4. TRAVAUX PUBLICS

175-2020

4.1 Autorisation de signature - Demande d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale - 2020

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Demande d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale - 2020 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun

176-2020

5.1 Autorisation de signature - Servitudes pour sentiers sur la montagne du développement Maelstrom

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents « Servitudes pour sentiers sur la montagne du développement Maelstrom », ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

177-2020

5.2 Autorisation de dépenses - Installation d'une pompe pour le jardin communautaire du parc du Brûlé

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « installation d'une pompe pour le jardin communautaire du parc du brûlé » pour un montant maximum de 6 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes après le réaménagement suivant :

Postes budgétaires	Débts	Crédits
02 194 00 999	7 000 \$	
02 701 50 722		7 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aucun

7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun

8. PERMIS ET INSPECTIONS

Aucun



9. Varia

Aucun

10. Période de questions

À 18 h 11, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune

Fin de la période de questions à 18 h 11.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18 h 11.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier